

FAIR

Forum pour d'autres indicateurs de richesses

Colloque du 22 avril 2008, Assemblée nationale, parrainé par Pierre-Alain Muet

Avec le concours de France Libertés, Fondation Danielle Mitterrand

Sommaire

Mesurer autre chose.....	5
1. Le TSD	
2. Le BIP 40	
3. Le IBEE	
Mesurer sur le terrain.....	9
1. Un ISS pour les régions	
2. Le projet indicateur 21	
3. L'indicateur de développement humain île de France	
4. Indices synthétiques territorialisées	
Mesurer autrement.....	15
1. Indicateurs de durabilité	
2. Le produit intérieur doux	
3. Pekea	
4. Indicateur du bien être en Amazonie	

FAIR

Cahier des initiatives pour d'autres indicateurs de richesse

FAIR

Pour trouver des solutions aux grands problèmes sociaux, environnementaux et démocratiques qui se posent aujourd'hui, il faut, parmi bien d'autres choses, changer notre regard sur la richesse et sur sa mesure, et aller au-delà des indicateurs économiques usuels – comme le Produit Intérieur Brut et la croissance économique. Mais ce travail nécessaire est-il seulement une affaire d'experts ?

Depuis des années, notamment en France, des réseaux de la société civile, militants associatifs et syndicaux, des acteurs des territoires et des chercheurs de plusieurs disciplines, travaillent cette question. Ils ont mené des réflexions de fond, commencé à mettre des indicateurs au service d'une réorientation de politiques publiques et de décisions privées. Ils se sont regroupés dans un réseau de coopération baptisé **FAIR**, Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse.

FAIR ENSEMBLE

Notre forum est pluriel et ouvert à la diversité des approches et des conceptions de la richesse et de sa mesure. Mais trois points nous rassemblent. Ce sont eux que nous souhaitons voir pris en considération dans tous les efforts menés, selon différentes voies, pour aller « au-delà du PIB ». Nous aimerions les faire connaître largement et les mettre en débat. Et nous vous invitons à nous rejoindre pour ces débats.

1) Le premier relève de « **l'éthique** ». La raison de la recherche d'autres indicateurs tient à la volonté d'explicitier des fins qui sont hors d'atteinte si l'on s'en remet seulement aux valeurs actuelles accordant une priorité à l'économie marchande et monétaire. Ainsi, il convient de prendre en considération la santé sociale et environnementale et le développement humain durable.

2) Le second relève du « **politique** ». Nous pensons que l'on ne peut pas confier à des groupes d'experts, dont les contributions sont évidemment utiles, le soin de dire quelles sont les fins à considérer et comment les prendre en compte. *La participation de la société, la délibération politique* sont indispensables pour dire et sélectionner les fins que l'on vise, et pour pondérer les critères d'évaluation qui leur correspondent.

3) Le troisième est qu'il faut tirer leçon, **en les mutualisant**, des expériences existantes, des initiatives en cours, c'est-à-dire avoir une démarche qui parte des expériences de "terrain" sur des champs divers. Nous sommes rassemblés aussi parce que nous avons des « **expériences à partager de construction d'indicateurs** »..

FAIR a demandé et obtenu qu'un dialogue soit organisé avec la **Commission Stiglitz**, formée à la demande de la Présidence de la République française pour travailler sur ce sujet, et qui commencera ses travaux les 22 et 23 avril. **FAIR** tiendra la **Commission Stiglitz** informée de ses travaux et des initiatives nombreuses déjà engagées en France et dans le monde.

Ce « **Cahier des initiatives** » présente, de façon très brève, des travaux et réflexions de membres de **FAIR**. Des textes et des liens seront prochainement accessibles en ligne, avec le soutien d'*Alternatives économiques*.

Le FAIR et le LIRE

Parmi d'autres livres ou documents à découvrir ou à faire découvrir, *en plus des références citées dans ce cahier* :

- Dominique Méda, Qu'est-ce que la richesse ? Aubier 1999 et Flammarion 2000 (réédition en mai 2008, avec une nouvelle préface).
- Patrick Viveret, Reconsidérer la richesse, Éditions de l'aube, 2005.
- Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, Les nouveaux indicateurs de richesse, 2^{ème} édition actualisée, La découverte, 2007.
- Attac (coord. Jean-Marie Harribey), Le développement a-t-il un avenir ? Mille et une nuits, 2004.
- Bernard Perret, Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives, rapport pour le CERC, 2002, <http://www.cerc.gouv.fr/doctrav/2002-01.pdf>
- Programme des Nations Unies pour le Développement, rapport mondial 2007-2008, <http://hdr.undp.org/en/francais/> ou éditions La Découverte.
- De nombreux travaux et diaporamas peuvent être consultés ou téléchargés à partir de <http://fr.pekea-fr.org/IndicLoc/TextDocSem17nov.html> sur le site de PEKEA (Political and Ethical Knowledge in Economic Activities).

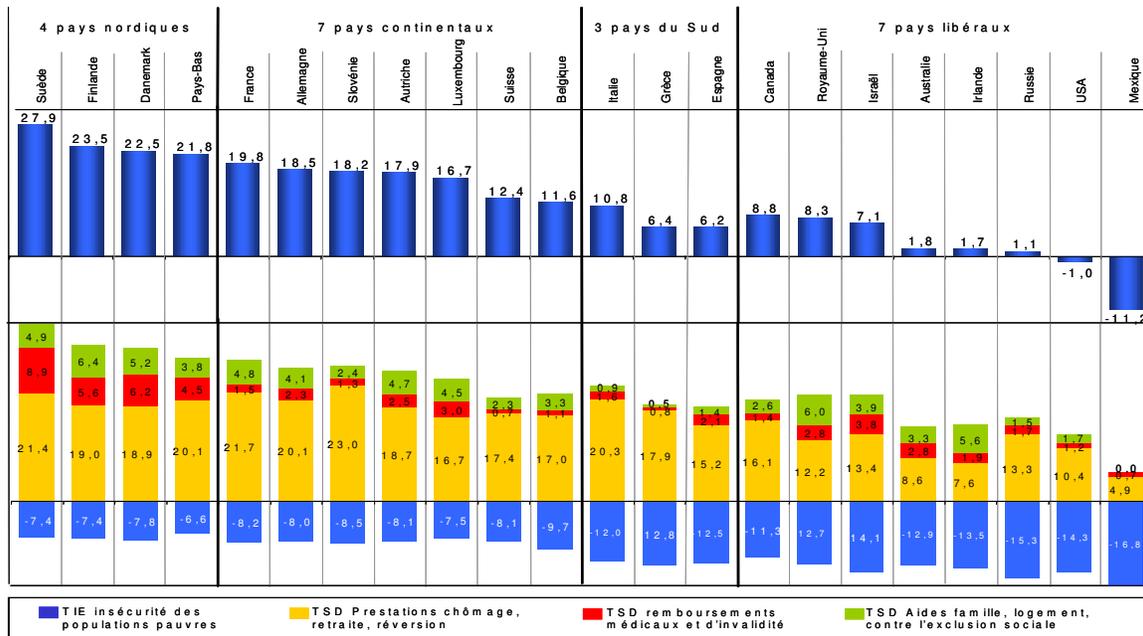
Contact FAIR : Fondation France Libertés
contact@france-libertes.fr

Disparités des sécurités économiques démarchandisées dans 22 pays

Georges Menahem, directeur de recherche au CNRS, CEPN Université Paris 13 et IRDES

Le « *taux de sécurité démarchandisée* » (TSD) est un instrument d'évaluation d'une mission importante de l'État social, le maintien et le développement de la sécurité économique des populations, celle qui les garantit contre le risque de devenir pauvre du fait de la perte ou de l'insuffisance de leurs revenus. Il a été construit afin de différencier les résultats des protections sociales assurées aux citoyens dans différents pays et territoires.

Le TSD ne concerne que la sécurité dite *démarchandisée* parce qu'elle correspond à des revenus garantis indépendamment des marchés : englobant à la fois la sécurité sociale proprement dite et les sécurités correspondant aux aides, assistances et droits sociaux assurés aux personnes démunies par les collectivités locales et les organismes d'action sociale. *L'insécurité économique* que vivent les pauvres est déduite de ce taux, ce qui donne le taux de sécurité démarchandisée global (TSD) de la population.



Source : LIS Wave V, 1999-2001

TIE : Taux d'Inécurité Economique - TSD : Taux de Sécurité Démarchandisée

Lecture : Ces deux graphiques explicitent les éléments positifs et négatifs entrant dans la composition de la sécurité démarchandisée. Ainsi, aux États-Unis en 2000, le TSD est négatif et ne vaut que -1 % du revenu disponible moyen des actifs ayant un emploi (soit la somme des sécurités retraite, chômage 9,2 %, maladie et invalidité 1,2 %, aide aux familles et aux démunis 1,7 %, **moins** l'insécurité des pauvres 14,3 %). En revanche, il s'élève en France à 19,8 % du revenu de référence moyen à la même date (avec des sécurités chômage et retraite de 21,7 %, maladie de 1,5 %, famille de 4,8 %, **moins** l'insécurité 8,2 %).

Le Bip 40 – Baromètre des inégalités et de la pauvreté

Conçu par le Réseau d'alerte sur les inégalités

Le bip40 est issu des travaux d'un collectif associatif français, le Rai (réseau d'alerte sur les inégalités).

Cet indicateur est composé de six grandes dimensions : santé, logement, éducation, justice, travail et emploi, et revenus, toutes estimées à l'aide de variables choisies par le collectif parce qu'elles sont l'expression des inégalités (de genre, sociales, intergénérationnelles), mais aussi parce qu'elles « comptent » dans le débat français, apparaissant en quelque sorte comme *un résumé des grands problèmes sociaux contemporains français*.

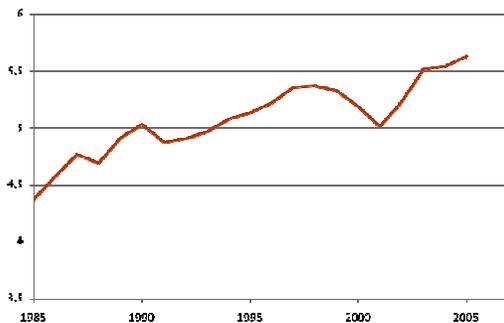
Les pondérations choisies par le collectif, dans le processus d'agrégation permettant l'obtention d'un indicateur synthétique (le « baromètre »), confèrent un poids plus important aux deux dimensions : « travail & emploi » et « revenus », du fait de l'importance de ces dimensions dans les mécanismes de production des inégalités et de la pauvreté. Elles sont déclinées en « sous-dimensions » permettant d'enrichir la vision multidimensionnelle des inégalités et de la pauvreté : consommation, inégalités, pauvreté, et salaires informent ainsi la dimension « revenus » ; chômage, précarité, conditions de travail, relations professionnelles informent celle du « travail & emploi ».

Au total, les 60 variables qui composent l'ensemble du baromètre sont agrégées selon un processus de normalisation : sur une période de 20 ans, chaque variable est normalisée selon sa meilleure performance (valeur 10 pour la meilleure année) et sa pire performance de la période (valeur 0 la pire année). Le baromètre ainsi construit varie entre 0 et 10,

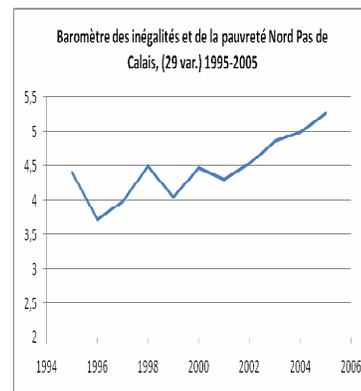
Son calcul indique une progression des inégalités et de la pauvreté en France sur l'ensemble de la période étudiée, malgré des périodes de répit dans cette progression : 1981-1983 ; 1989-1991, 1997-2000 (voir graphique 1)...

Cette production collective et la mise en débat des résultats ont permis que les citoyens interrogent l'usage, dans la formation des jugements, mais aussi dans les objectifs des politiques publiques, de l'indicateur du taux de pauvreté monétaire, ou du rapport inter-décile, dont les baisses régulières sur la même période contrastent singulièrement avec l'évolution du Bip40.

Graphique 1. Baromètre des inégalités et de la pauvreté Bip 40) ; 1985-2005, France



Source : [www. Bip40.org](http://www.Bip40.org)



Source : Jany-Catrice, Kampelmann, et alii, 2007

Graphique 2. Une territorialisation du baromètre des inégalités et de la pauvreté : le cas du Nord Pas de Calais

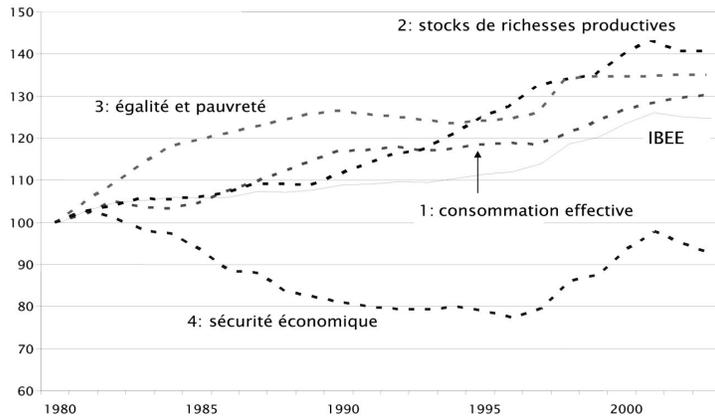
Une territorialisation du Bip 40 a été réalisée dans le Nord Pas de Calais par Florence Jany-Catrice et Stephan Kampelmann. Le déficit de données au niveau régional n'a pas permis de transposition mécanique de ce baromètre à ce niveau territorial. Plusieurs variantes ont en conséquence été proposées, et ont donné lieu à la production d'estimations de l'évolution des inégalités et de la pauvreté multidimensionnelles dans la région sur la (seule) dernière décennie. En guise d'illustration, le graphique 2 présente l'une de ces variantes (un baromètre composé de 29 variables disponibles, et permettant d'envisager une déclinaison pour d'autres régions françaises). Cette variante, comme les autres, indique une croissance forte des inégalités et de la pauvreté dans la région Nord Pas de Calais sur la dernière décennie.

L'indicateur de bien-être économique (IBEE)

Développé par Lars Osberg (Dalhousie University) | Appliqué et modifié par Lars Osberg et Andrew Sharpe (Centre for the Study of Living Standards) | Appliqué au cas de la France par Florence Jany-Catrice et Stephan Kampelmann (Université de Lille 1, Clersé)

Une heuristique citoyenne

L'indicateur de bien-être économique (IBEE) a été proposé par le chercheur canadien Lars Osberg en 1985. Partant du constat de l'insuffisance du PIB pour estimer ce bien-être économique, l'IBEE propose une vision d'ensemble des différentes dimensions de l'économie qui influencent le bien-être des membres d'une société. Bien que, à l'origine, sa construction fasse référence aux débats théoriques en sciences économiques et sociales, l'IBEE veut avant tout être un outil dans la formation des jugements individuels et collectifs sur le bien-être d'un pays. L'IBEE n'est donc pas uniquement un instrument de mesure académique ; il est surtout une manière efficace de regrouper et de présenter un large éventail d'informations économiques permettant aux citoyens, politiques et experts, d'estimer le bien-être économique et ses composantes.



Méthodologie et applicabilité

L'IBEE regroupe quatre dimensions conceptuellement différentes : 1) la consommation effective présente ; 2) la consommation future (à travers la mesure du stock de différentes formes de capital) ; 3) l'inégalité et la pauvreté ; 4) la sécurité économique. Chaque dimension contient plusieurs variables. Jusqu'à présent, l'indicateur a été appliqué par Lars Osberg et Andrew Sharpe au cas du Canada (1998), des Etats-Unis (2001) et à un échantillon de pays membres de l'OCDE (2002, 2005). Plus récemment, Florence Jany-Catrice et Stephan Kampelmann ont proposé une application au cas de la France (2007). Ainsi, l'IBEE permet de comparer l'évolution du bien-être entre différents pays et à travers le temps.



Graphique 1 - PIB par tête et IBEE français.

Graphique 2 - IBEE français (pondérations égales).

Les principes de sa construction

La construction de l'IBEE repose sur un certain nombre de principes. D'abord, cet indicateur met en avant la nécessaire transparence de l'outil, pour permettre son accessibilité et des débats autour du sens du bien-être économique. Au lieu de viser une parfaite complétude ou une élégance technique, l'IBEE résume en quatre dimensions, décomposables, le bien-être économique. La légitimité de l'indicateur tient au fait qu'il est conçu pour permettre de refléter les valeurs et conceptions des utilisateurs. Les choix des dimensions, des variables et de leur pondération

de l'IBEE sont donc basés sur un souci de cohérence avec les valeurs partagées dans une société. Les auteurs font ainsi référence à des textes largement acceptés comme la Déclaration des droits de l'Homme par les Nations Unies pour procéder à certains de leurs choix techniques. Mais surtout, les pondérations qui sont affectées à chacune d'entre les dimensions sont visibles, et peuvent être modifiées aisément.

Résultats pour la France

Le graphique 1 montre que l'indicateur de bien-être économique français a augmenté nettement moins rapidement que le PIB/tête sur la période 1980-2005, malgré une croissance assez soutenue de la consommation privée. L'IBEE enregistre même une réduction du bien-être économique depuis 2002. Le graphique 2 permet d'identifier les raisons majeures de ces évolutions : dynamisme, sur la période du stock de richesses productives et de la consommation privée, qui contraste avec d'une part une certaine stabilité depuis plusieurs années de l'état des inégalités et de la pauvreté, et surtout une forte réduction, sur l'ensemble de la période, de la sécurité économique en France.

Plus d'information

→ Florence Jany-Catrice et Stephan Kampelmann (2007). L'indicateur de bien-être économique : une application à la France. *Revue française d'économie*, n° 1/vol XXII.

→ <http://myweb.dal.ca/osberg/wellbeingindex.htm>

Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises

Florence Jany-Catrice, Rabih Zotti, Clersé, Univ. Lille1

Dans le prolongement des travaux sur le baromètre des inégalités et de la pauvreté (voir <http://www.Bip40.org>), nous proposons un indicateur synthétique de santé sociale. Cet ISS est simplifié, ce qui facilite les interprétations, et il permet la comparaison de toutes les régions françaises entre elles.

Des mises à jour régulières de cet ISS sont envisagées, lui permettant de devenir un indicateur d'évolution de la santé sociale des territoires.

L'ISS reprend les 12 dimensions du BIP 40 national, chacune résumée par une ou deux variables. Le choix des variables s'inspire des débats de groupes de travail organisés dans la région Nord Pas de Calais.

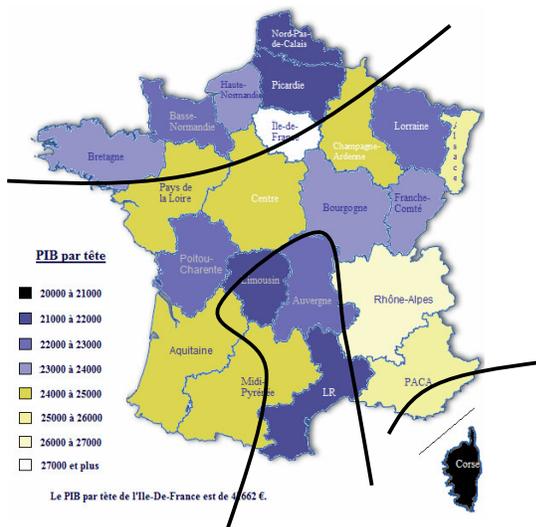
Il existe d'énormes différences entre la carte fondée sur le Pib/tête et celle de l'ISS. La corrélation est même nulle entre les deux variables ...

Tableau. Les dimensions, sous dimensions et variables de l'Indicateur de santé sociale

Dimension	Sous dimension	Variables retenues
Revenu	consommation	Taux de surendettement
	Inégalité et pauvreté	Taux d'ISF Montant moyen par ménage
	Pauvreté	Taux de pauvreté monétaire < 17 ans
Travail et emploi	Salaires	Rapport D9/D1
	chômage	Taux de chômage Ecart taux de chômage entre femmes et hommes
	Conditions de travail	Fréquence des accidents de travail avec arrêt Taux de maladies professionnelles
	précarité	Part de l'emploi précaire Taux de travail à temps partiel
	Relations professionnelles	Taux de conflits du travail
Education		Taux des actifs sans diplômes. Taux d'accès au baccalauréat
Santé		Espérance de vie à la naissance
Logement		Part du recours à l'expulsion locative
Justice		Crimes et délits contre les personnes et les biens pour 100 000 habitants

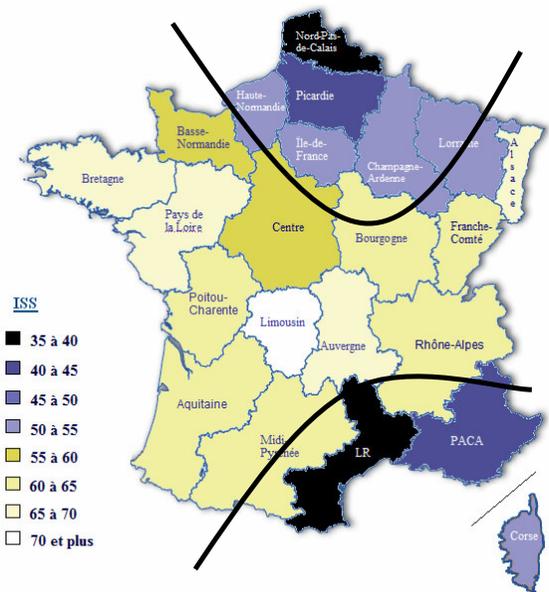
Graphique 1. Le Pib par tête

Lecture : plus le Pib/tête est élevé, plus les surfaces sont claires.



Graphique 2. L'indicateur de santé sociale (ISS) par région française (2004)

Lecture : plus l'ISS est élevé, plus les surfaces sont claires.



Des indicateurs de développement humain dans le Nord-Pas de Calais et en Wallonie

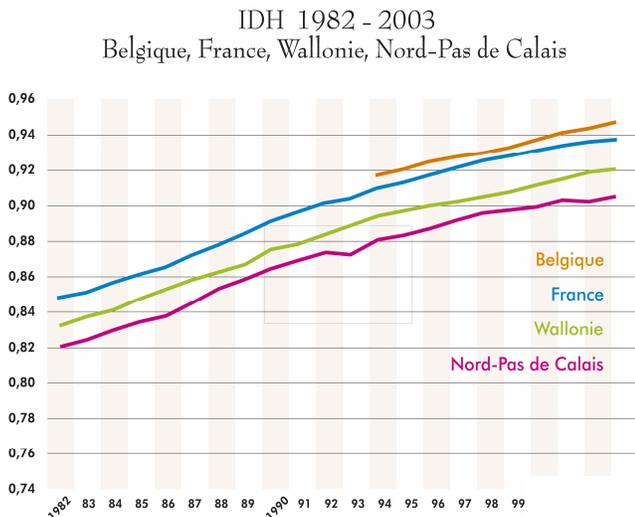
Jean Gadrey (Université de Lille 1), Pierre-Jean Lorens et Grégory Marlier (Conseil régional), Christine Ruyters, Michel Laffut (IWEPS, Wallonie)

Le pari avait été fait en 2003 avec le Conseil régional du Nord-Pas de Calais (*Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Evaluation, D2DPE*) qu'il était possible de décliner à l'échelle d'une région française trois indicateurs synthétiques du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) : l'IDH, qui est le plus connu, mais aussi l'IPH, indicateur de pauvreté humaine à quatre variables, et l'IPF, indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique (trois variables). Pari tenu, non sans difficultés en raison de l'absence de régionalisation de certaines variables. Des chercheurs wallons se sont joints à l'aventure pour une coopération très fructueuse.

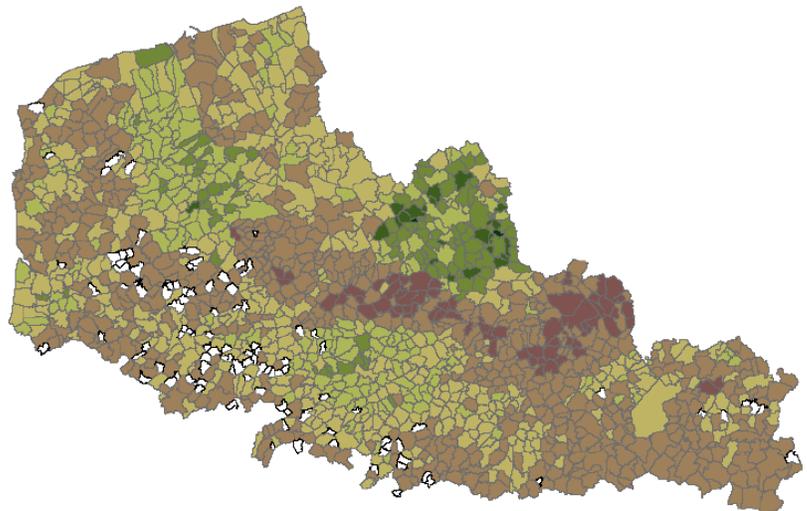
Il s'agissait à la fois de suivre ces indicateurs dans le temps depuis le début des années 1980 et de situer leur niveau dans les régions concernées par rapport aux valeurs qu'ils prennent dans les pays développés comparables. L'exercice a également permis une réflexion plus fondamentale sur ces indicateurs, assortis de propositions de révision.

Ce travail a donné lieu à de nombreux débats avec les acteurs régionaux, et son actualisation est en cours. Voir : <http://www.nordpasdecalais.fr/dd/indicateurs/idh.asp>

Enfin, très récemment, Grégory Marlier (*Chargé de mission à la D2DPE, Conseil Régional Nord - Pas de Calais*) a pu calculer une variante de l'IDH (IDH-4) à l'échelle des communes du Nord-Pas de Calais, aboutissant à une carte très parlante.

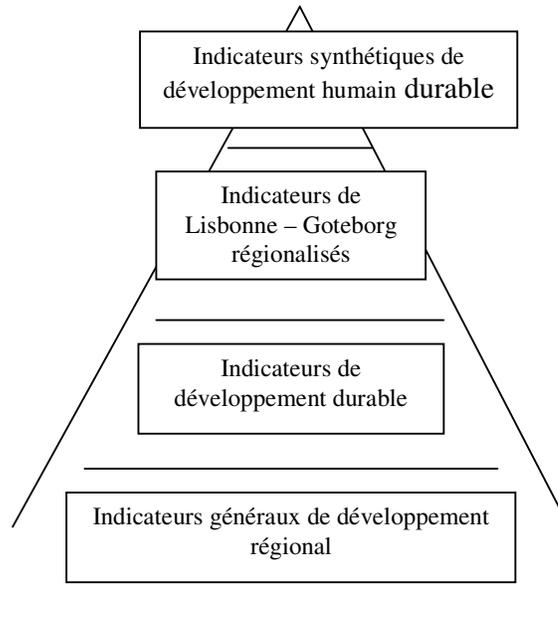


IDH-4 : une déclinaison infrarégionale de l'IDH (vert = bon niveau ; marron = mauvais)



Le projet « Indicateurs 21 » en Nord – Pas de Calais

Le projet « **Indicateurs 21** » trouve son origine dans trois grands chantiers : 1) **la stratégie régionale vers le développement durable**, adoptée en janvier 2000 ; 2) les travaux du **SRADT** (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire) adopté en novembre 2006 ; 3) **l'Agenda 21 régional** discuté en juin 2003 et adopté en janvier 2004. Cette initiative vise à mettre au point de nouveaux indicateurs permettant de mesurer le développement régional dans toutes ses dimensions. Ces indicateurs se répartissent selon quatre niveaux (cf. figure ci – dessous) :



Le 1^{er} niveau regroupe des indicateurs classiques de développement régional qui répondent aux différents enjeux identifiés lors des travaux du SRADT¹. Ils permettent de positionner le territoire régional par rapport à la moyenne nationale et européenne.

Le 2^{ème} niveau correspond aux **indicateurs régionaux de développement durable**. La batterie d'indicateurs porte sur les trois piliers du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.

Le 3^{ème} niveau correspond aux **Indicateurs de « Lisbonne – Göteborg »**, issus de la stratégie européenne en faveur du développement durable, adoptée à Göteborg en Juin 2001 et renouvelée en juin 2006. Le travail réalisé en 2006 par le CESR du Nord-Pas de Calais et l'INSEE permet de suivre 10 indicateurs régionalisés depuis 1999. (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/nord-pas-de-calais/zoom/lisbonne_accueil2.htm)

Le 4^{ème} niveau correspond aux **indicateurs synthétiques de développement**. Il s'agit :

- de **l'empreinte écologique**,
- des **principaux indicateurs de développement humain du PNUD** (voir dans ce cahier)
- du **Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté** (BIP40) (voir dans ce cahier)

Pour mémoire, l'empreinte écologique est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. Cet indicateur évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. L'empreinte écologique de la région, calculée pour 2003, est de 5,4 hectares globaux par personne et par an. Elle est un peu supérieure à celle de la France et nettement supérieure au seuil de durabilité écologique mondiale qui est de 1,9 hectares par habitant.

L'existence de ces nouveaux indicateurs permet 1) **de mesurer les progrès de la région vers un développement humain durable** ; 2) de **se doter d'outils de sensibilisation et d'information alimentant le débat public** sur nos choix de développement (transport, habitat, formation ...). *Une conférence citoyenne est notamment envisagée sur ces questions* ; 3) d'aider au **pilotage des politiques publiques** dans la mesure où des simulations (par exemple de réduction d'empreinte écologique) peuvent être réalisées en fonction des choix politiques. *L'IDH est notamment repris dans le dispositif d'évaluation Contrat de Projet Etat-Région (CPER) et Programmes Opérationnels de l'Union Européenne (PO)* ; 4) **d'établir des comparaisons** avec d'autres collectivités territoriales inscrites dans la même démarche.

Voir : http://www.nordpasdecals.fr/dd/telechargement/le_developpement_durable_en_question.pdf

Et : http://nordpasdecals.fr/dd/telechargement/indicateurs_regionaux_de_developpement_humain.pdf

¹ Ces indicateurs caractérisent 15 thèmes qui regroupent chacun une ou plusieurs variables.

L'indicateur de développement humain (IDH - PNUD) en Île-de-France

Iuli Nascimento, IAURIF

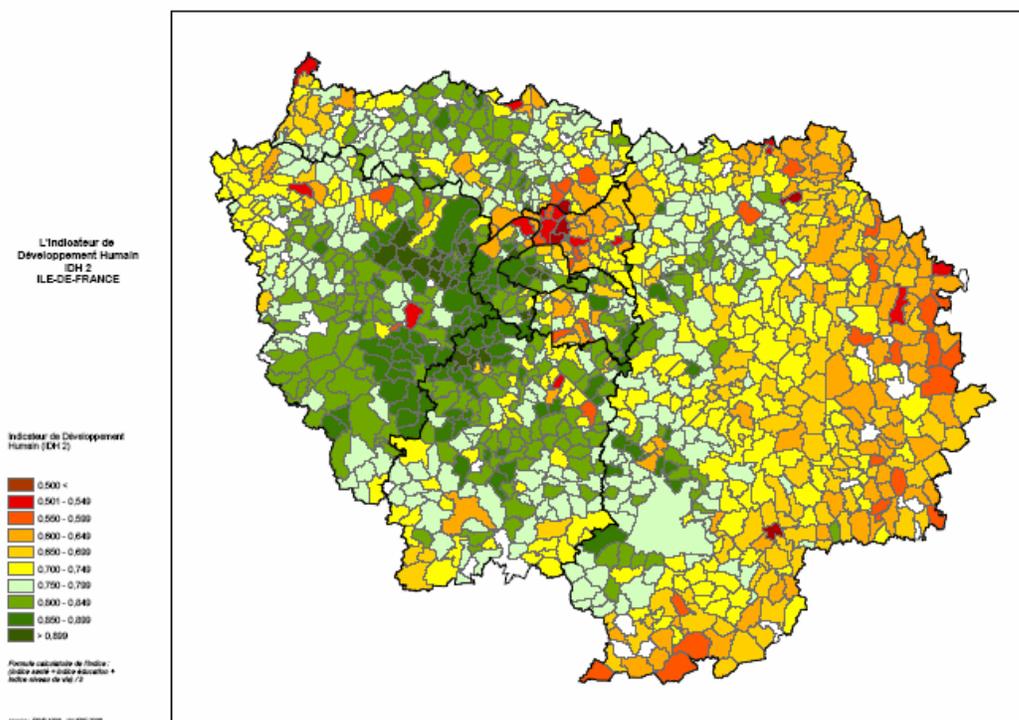
La MIPES² et l'IAURIF ont réalisé une étude dans l'objectif de tester une déclinaison de l'IDH du PNUD en Île-de-France. Afin de contourner les difficultés qui sont apparues pour pouvoir décliner ces calculs à une échelle infra-régionale, il a été proposé de calculer un IDH alternatif, l'IDH-2. Cet indicateur reprend les mêmes dimensions que l'IDH (niveau de vie, instruction, santé) avec des données plus pertinentes au niveau local, et disponibles à l'échelle communale.

IDH-2 = (indice d'espérance de vie + indice diplôme + indice de revenus) / 3

Dimensions du développement humain	Indices choisis	Valeur mini	Valeur maxi	Mode calculatoire des indices (entre 0 et 1)
1. Santé	Espérance de vie à la naissance	65 ans	85 ans	Indice de santé = (espérance de vie – 65) / (85 – 25)
2. Savoir	% pop.>15 ans sortie du système scolaire et diplômée	50%	100%	Indice d'instruction-diplôme = (% pop.>15 ans diplômée – 50) / (100-50)
3. Niveau de vie	Revenu imposable médian des ménages par uc (US \$, PPA)	5000 US\$	25.000 US\$	Indice de niveau de vie = [log (revenu médian/uc) – log (100)] / [log (40.000) – log (100)]



L'IDH-2 de la Région d'Île-de-France en 1999 (année du recensement)



Cet indicateur pourra être calculé annuellement, quand le recensement rénové sera opérationnel. Il permet d'opérer des comparaisons sur le territoire national, mais il nécessite d'explicitier les choix des taux «plafond» et «plancher» pour la normalisation des données, et de mesurer les conséquences du choix d'indicateurs alternatifs sur les évolutions ou les disparités observées.

² Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Île-de-France (conseil régional d'Île-de-France).

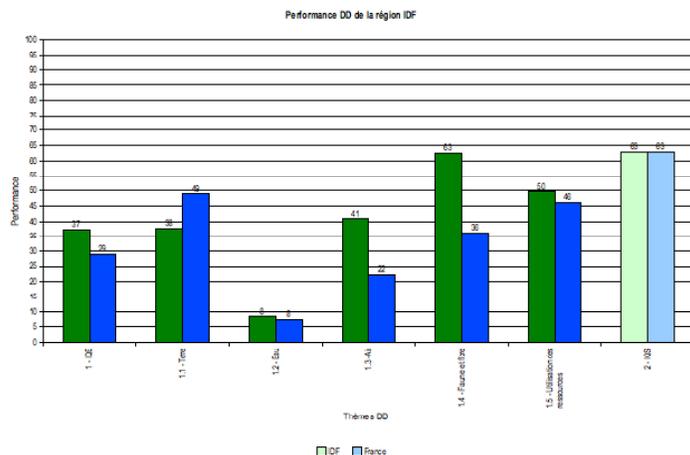
UN BAROMETRE POUR SUIVRE LA QUALITE DE VIE ET LE BIEN ETRE DE LA POPULATION FRANCILIENNE, par Iuli Nascimento (IAURIF)

Les objectifs

- choisir les principales variables pour mesurer le niveau de vie de la population et évaluer l'état de l'environnement (les indicateurs les plus représentatifs pour chaque variable) ;
- combiner les indicateurs en cinq groupes pour chaque dimension (humaine et écologique) : l'indice de qualité de vie (IQS) et l'indice qualité de l'environnement (IQE) ; l'agrégation de ces deux indices permet d'obtenir l'Indice de qualité de l'écosystème (IQES).

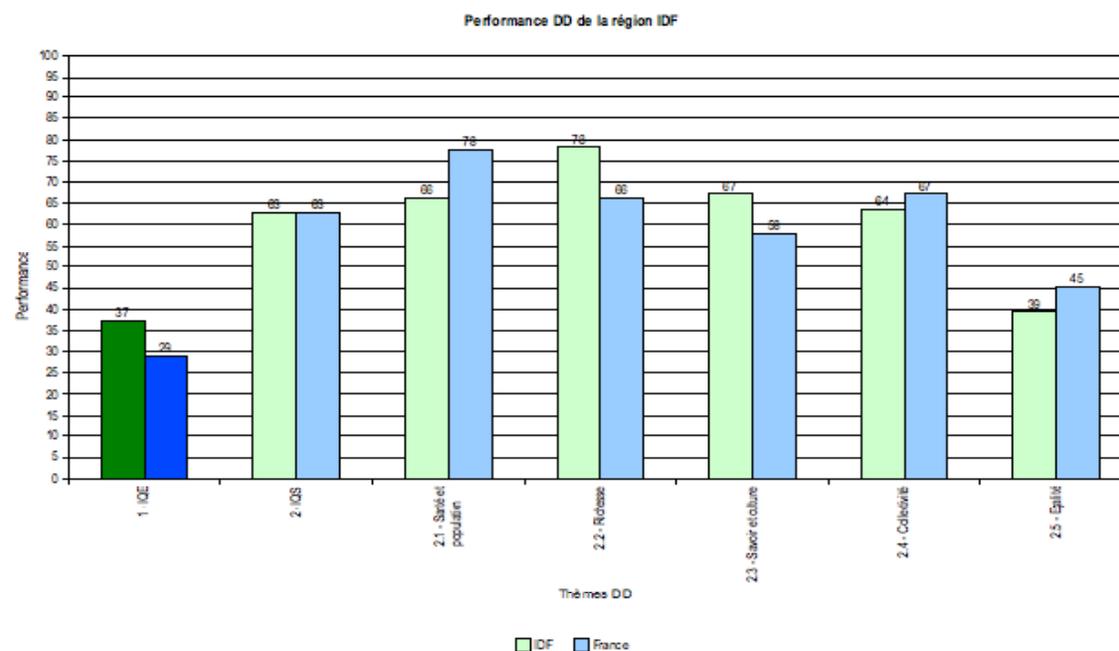
LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

L'IQE de l'Île-de-France et de la France



LA PERFORMANCE SOCIO-ECONOMIQUE

L'IQE de l'Île-de-France et de la France



Les données retenues et utilisées pour le calcul des indicateurs globaux de **qualité de vie** et de **bien être** correspondent à des données produites et pouvant être actualisées avec une certaine périodicité par des organismes officiels (nationaux ou régionaux). Ce choix permet la comparaison avec d'autres régions françaises.

Quelques études sur les indices synthétiques territorialisés en France, par Aurélien Boutaud

Territoire ou collectivité concernée	Types d'indicateurs calculés	Contacts	Commentaires
Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon)	Indice de Développement Humain des Nations Unies (IDH) et Indice de Développement Humain adapté (IDH-2)	Nadia Mabile, Mission Agenda 21, Communauté urbaine de Lyon nmabile@grandlyon.org Aurélien Boutaud, conseiller indépendant boutaud@terr-e-itoires.org	Réflexion sur l'IDH comme indicateur « phare » durant la phase de conception du volet social de l'observatoire du développement durable. Adaptation et calcul de l'IDH à l'échelle communale
Région Nord Pas-de-Calais	IDH, Indice de Pauvreté Humaine (IPH-2), Indice de Participation des Femmes à la vie économique et politique (IPF). Empreinte écologique + récemment l'IDH-4.	Pierre-Jean Lorens & Nathalie Holec, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pj.lorens@cr-npdc.fr Jean Gadrey, Université Lille 1 jean.gadrey@univ-lille1.fr	Exercice de régionalisation de 4 indices du PNUD, avec adaptation de certains de ces indices (IPH et IPF notamment). Travail mené en partenariat avec la Wallonie. Calcul de l'empreinte écologique régionale. Actualisation en cours pour tous ces indicateurs. Innovation 2008 : un IDH-4.
Région Île-de-France (MIPES) & IAURIF	IDH, IDH-2, Indice de Pauvreté Humaine (IPH-2), Indice de Participation des Femmes à la vie économique et politique (IPF).	Luli Nascimento, IAURIF, Luli.Nascimento@iaurif.org Aurélien Boutaud, conseiller indépendant boutaud@terr-e-itoires.org	Exercice de régionalisation similaire à celui du NPDC + calcul d'un IDH adapté sur la base de celui réalisé au Grand Lyon.
Région Centre	IDH, IDH-2, IPH-2, IPF	Corinne Larrue, Université de Tours, corinne.larrue@univ-tours.fr César Gonzalez, Région Centre, Cesar.GONZALEZ@regioncentre.fr Aurélien Boutaud, conseiller indépendant boutaud@terr-e-itoires.org	Adaptation du travail mené en Île-de-France, mais en plus « modeste ».
Région Île-de-France (MIPES) & IAURIF	Indice de Situation Sociale (ISS)	Luli Nascimento, IAURIF, Luli.Nascimento@iaurif.org Aurélien Boutaud, conseiller indépendant boutaud@terr-e-itoires.org	Adaptation de l'Indice de Santé Sociale des Etats-Unis, transformé en <i>Indice de Situation Sociale</i> , basé sur une normalisation temporelle, comme le BIP40 mais plus simple (16 variables catégorisées par tranche d'âge). Deux échelles : France et région Île-de-France. Etude en cours (avril 2008)
Région Île-de-France & IAURIF	Indice de qualité de vie et de bien-être en Île-de-France, adapté aux indicateurs d'EUROSTAT	Luli Nascimento, IAURIF, Luli.Nascimento@iaurif.org Laurent Jollia-Ferrier, Empreinte Ecologique Sarl, ljf@empreinte-ecologique.com	Adaptation de la méthode de mesure du bien-être des populations mis au point par A. Imbach (Costa Rica), D. Lee-Smith (Kenya) et T. Hodge (USA) sur la base du Baromètre de la durabilité de Robert Prescott-Allen (croisement des données de bien-être de la population et des écosystèmes)
Ville de Marseille	IDH, IDH (très proche de l'IDH-2), BIP40 approché, Indicateur de qualité de vie (en cours) Indicateur de vulnérabilité économique	Yvette Lazzeri, Facultés de droit, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, yr.lazzeri@wanadoo.fr Jean Charles Lardic, Direction de la Qualité de Vie Partagée, Ville de Marseille	Réflexion sur les indices alternatifs, avec tentative de territorialisation et/ou adaptation de certains d'entre eux. Etude en cours pour la Direction de la qualité de vie partagée, mairie de Marseille (Responsable : Jean Charles Lardic). NB. L'indicateur de vulnérabilité économique a été appliqué aux 341 zones d'emploi de la métropole (Etude Datar 1995, CGP 2005). Une amélioration est en cours dans le cadre d'un travail avec la Diact (en

			collaboration avec l'Insee Paris).
Région Bretagne	IDH, IDH4 (coordination avec Nord Pas de Calais), en projet ISS	Marc Humbert, Université Rennes 1, marc.humbert@univ-rennes1.fr Pascale Mériot pascale.meriot@univ-rennes1.fr Michel Renault, Université de Rennes 1 michel.renault@univ-rennes1.fr	Projet ISBET (Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés): expérience de territorialisation d'indicateurs synthétiques (type IDH et variantes, ISS...), réflexions sur de nouveaux indicateurs. Réflexion théorique et expérimentation sur des indicateurs de bien être socialement construits (démarches participatives d'élaboration),
Région Nord Pas de Calais	Baromètre des Inégalités et de la pauvreté (BIP40)	Pierre-Jean Lorens & Grégory Marlier, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pj.lorens@cr-npdc.fr Florence Jany-Catrice, Université Lille 1 Florence.Jany-Catrice@univ-lille1.fr	Exercice de régionalisation du BIP40 français. Proposition de plusieurs variantes, tenant compte à la fois du sens du progrès territorial, et de la disponibilité des données sociales. Mise en débat public, ateliers régionaux.
Région Nord Pas de Calais	Indicateur de Santé Sociale (ISS)	Pierre-Jean Lorens & Grégory Marlier, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pj.lorens@cr-npdc.fr Florence Jany-Catrice, Université Lille 1 Florence.Jany-Catrice@univ-lille1.fr	Proposition d'un Indicateur de Santé Sociale organisé autour des dimensions du BIP40, et réalisé pour l'ensemble des régions françaises. Normalisation comparative. Démarche participative.
Région Nord Pas de Calais, communauté d'Hénin-Carvin	Indicateur participatif de Bien-Être (IPBE)	Bertrand Zuideau, Université Lille 1, Bertrand.Zuideau@univ-lille1.fr	Indicateur élaboré de manière participative dans le cadre du Conseil de développement d'Hénin-Carvin (banlieue de Lens). Normalisation comparative, entre 0 et 1. Choix des variables et pondérations établis par les membres du Conseil de développement, en concertation.
Région Île-de-France & IAURIF/ARD / ORS	Indicateur de vitalité économique Et Indicateur Environnement et santé	Iuli Nascimento Iuli.Nascimento@iaurif.org Anne-Marie Romera Anne-Marie Romera@iaurif.org Philippe Pepin – ORS	Projets en cours

Et sans doute bien d'autres...

Des indicateurs de durabilité, oui, mais comme aboutissement et moyens d'une construction collective (contribution de l'Observatoire de la Décision Publique, Hélène Combe)

L'adoption des exigences de la durabilité, à la fois comme interpellation des logiques de croissance productiviste et comme apprentissage collectif de la gestion de l'incertitude, rend obsolètes les cadres de références habituellement retenus pour évaluer, et notamment le sacro saint "regard neutre" de l'expert ou auditeur extérieur.

Dans ce contexte, empreint de questions vitales, et nécessitant de savoir lier gestion de l'urgence et mise en perspective à moyen et long terme dans un monde incertain, **l'évaluation n'a de sens que si elle accompagne et facilite la conduite de projet.** L'enjeu n'est pas tant de "comparer", "juger", "étalonner", mais bien plus "d'éclairer", "indiquer le chemin", "aider à orienter les choix".

Pour toutes ces raisons, nous considérons qu'il est indispensable :

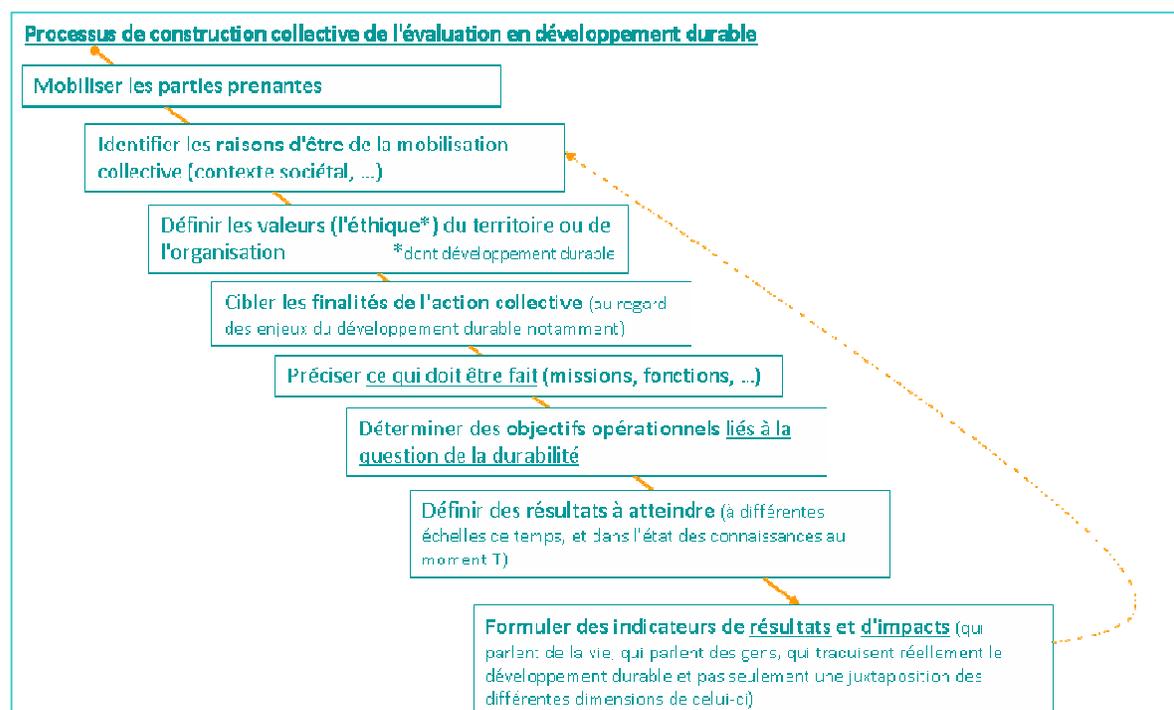
- de préférer les démarches évaluatives conçues pour et avec toutes les parties prenantes, et donc accessibles au plus grand nombre ;
- de privilégier les outils adaptés et adaptables dans le temps, plutôt que les supports normés ;

- d'opter pour des indicateurs qui correspondent bien, d'une part à **l'aboutissement d'un processus** de coproduction d'un projet de fond (schéma ci-dessous), d'autre part, à des **instruments de pilotage lisibles et effectivement démonstratifs de la "durabilité"**.

Cette posture volontariste détrône les auditeurs au profit des acteurs eux-mêmes, parie sur une exigence et une fiabilité des données fondées sur **la pluralité des points de vue et des formes de connaissances**, prône la **transparence** et la **continuité dans le portage collectif des actions**.

Elle sous-tend, en fait, rien de moins que l'apprentissage d'un **nouveau rapport à la responsabilité individuelle et collective**, l'affirmation du retour partagé au "politique", via l'invention d'une haute qualité démocratique (au sein des organisations et des territoires), qu'il nous reste encore largement à diffuser.

Trois exemples de démarche de ce type sont fournis par l'Observatoire de la décision publique : le nouveau service de l'eau à Paris, la sauvegarde de l'enfance, l'agenda 21 de la culture du pays de Pontivy. À chaque fois, des centaines de personnes ont été parties prenantes du processus.



D'où vient le PID ?

Le Produit Intérieur Doux a été imaginé en 1999 par le Carrefour des savoirs sur les finances publiques, au Québec.

En 1997, lors d'un Parlement de la Rue, organisé pour débattre d'une réforme de l'aide sociale, le « Collectif pour un Québec sans pauvreté » propose à Bernard Landry, ministre des Finances, d'entrer en dialogue avec les personnes qui vivent en situation de pauvreté. Il accepte. Dans les semaines qui suivent, le Carrefour des Savoirs est constitué.

Des rencontres ont eu lieu en 1998 et 1999, avec le ministre et les fonctionnaires qui préparent le budget du Québec. Au croisement de l'expertise des personnes qui connaissent la pauvreté, et de l'expertise de ceux qui connaissent la mécanique budgétaire et économique des finances publiques, de nouveaux concepts apparaissent qui expliquent ce qui est évident dans la vie des plus pauvres et qui est absent des outils comptables étatiques.

Qu'est ce que PID ?

En cherchant à comprendre ce qu'était le Produit intérieur brut, les participants du Carrefour des savoirs ont réalisé **qu'une partie seulement de la production de richesse donne lieu à des échanges monétaires et que seule cette partie est comptabilisée.**

C'est pourquoi, le groupe a complété l'indicateur PIB d'un Produit intérieur doux (PID), qui prend en considération toutes les contributions, non monétaires, non monnayées et/ou non monnayables qui participent la richesse humaine et collective.

On peut alors classer les activités de la vie courante dans le PIB ou le PID.... La prise en charge d'un malade à l'hôpital va dans le PIB, en prendre soin à la maison va dans le PID. Une majorité de la richesse produite par les femmes, les personnes sans emploi, les enfants, les retraités... relève du PID.

Nombre de richesses culturelles écologiques et sociales ne sont pas reconnues comme telles par le PIB, mais font monter le PID.

A quoi sert le PID ?

Le PID est un outil de prise de conscience de ce qui est aujourd'hui comptabilisé dans le PIB (comme richesse d'une nation), et de ce qui compte pour chacun mais n'est pas compté dans le PIB.

Le PID est un outil d'animation de débat public, à partir de la question : A quoi est-il important de donner de la valeur ? Quels sont les éléments qui doivent guider le regard sur la richesse d'un territoire, d'une nation, et être moteur dans la définition des politiques publiques ?

Le PID est un outil de réappropriation par chacun de la notion de richesse, du droit de compter autrement.

Le PID est un outil qui fait la part belle à la culture, élément essentiel de notre être au monde, comme construction individuelle de la valeur de soi et comme construction collective des représentations du monde.

Le PID est aujourd'hui un outil utilisé par le Collectif Richesses³ et les associations qui le composent pour inviter chacun à reconsidérer l'idée même de richesse et inscrire ce questionnement dans le débat public.

www.caracoleando.org
www.produitinterieurdoux.org
contact@collectif-richesses.org

³ Le Collectif « Richesses », constitué en 2001, rassemble des personnes et associations actives dans les milieux de l'art, de la culture, de l'écologie, de la santé, de l'éducation populaire, de l'action humanitaire et de l'économie solidaire

PID en images

Comprendre et partager



Ateliers d'échange

Expérimenter



SOL Echanger Autrement

Ressentir



Ateliers sensibles

Regarder autrement



« Le paradoxe de l'Erika » -conte N°1 des contes de la Richesse, théâtre, par la Compagnie de La Tribouille, d'après
« Reconsidérer la Richesse », de Patrick Viveret, adaptation Philippe Piau



PEKEA

Political and Ethical Knowledge on Economic Activities

Collectif FAIR

Activités de PEKEA concernant le champ des indicateurs de progrès sociétal

- PEKEA s'est interrogé depuis ses débuts sur le concept de **valeur sociétale** et s'efforce de lui conférer un sens et un contenu opérationnel. On peut essayer d'en donner la caractérisation suivante (empruntée à P.Béraud et F.Cormerais : PEKEA : Une économie politique de la valeur sociétale : <http://fr.pekea-fr.org/Rennes/T-Beraud-Cormerais.doc>) : « *Dans l'espace de la démocratie économique, la **valeur sociétale** peut être définie à la fois comme les conditions et les implications d'un processus d'arbitrage permanent qui privilégie l'espace de la délibération collective et de la coopération pour créer de la valeur à partir des objectifs définis en commun selon des principes éthiques.* »
Cette question était au cœur du colloque international organisé par PEKEA à Rennes en Décembre 2003 « A la recherche d'une économie fraternelle » voir programme et texte sur <http://fr.pekea-fr.org/?p=8&s=FrProg15Ndec03.html>
- Un **séminaire international** a été organisé à Rennes sur « **Les indicateurs locaux de progrès sociétal** » en Novembre 2006. Le programme et la plupart des présentations peuvent être consultés à l'adresse suivante <http://fr.pekea-fr.org/IndicLoc/ProgILPS-06-11-17.html>
- Un travail de **formation-information** est actuellement mené conjointement avec le **Conseil Général d'Ille et Vilaine sur les indicateurs alternatifs de mesure du bien être** : un séminaire d'introduction sur les **indicateurs synthétique et les procédures sociales d'élaboration d'indicateurs de bien être** le 12 novembre 2007 ; un séminaire sur **les indicateurs synthétiques animé par A. Boutaud**, qui a élaboré par exemple l'IDH et l'IDH2 pour la région Ile de France et la région Centre, le 6 février 2008 ; un séminaire sur **les procédures participatives d'élaboration des indicateurs de bien être animé par M.Leclerc Olive**, sociologue à l'EHESS, le 27 mai 2008
- **Un accompagnement de la Région Bretagne dans la préparation de l'agenda 21** a conduit à organiser plusieurs séminaires de formation à destination de l'ensemble des élus et des personnels, dont un séminaire le 29 avril sur « **Qu'est ce qui compte, qu'est ce que l'on compte, pour aller au-delà du PIB** ».
- Une **Journée de Formation** concernant les indicateurs de bien être/progrès sociétal aura lieu en novembre ou décembre 2008 à destination des membres du **Conseil Economique et Social Régional (CESR) de Bretagne**
- Un **travail expérimental d'élaboration d'indicateurs de bien être appliqués au secteur de la petite enfance** est actuellement en cours en collaboration avec le CG35
- PEKEA est également **unité coordinatrice** d'un programme de recherche financé par le conseil Régional de Bretagne dans le cadre des programmes ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences) : **Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés (ISBET)**.

Le projet ISBET piloté par PEKEA s'inscrit dans la perspective d'un projet d'une durée de trois ans et demi (début 28 décembre 2007) avec des étapes précises donnant lieu à des résultats identifiés et ayant une utilité explicitée pour les élus des différentes collectivités, les décideurs publics et les citoyens.

1-La **construction d'un indicateur de développement humain (IDH)** pour la Bretagne et déclinaison de cet indicateur à un niveau infrarégional : département d'Ille et vilaine, Rennes-Métropole, communes. Des variantes (IDH2, IDH3, IDH4, ISS-BIP 40...) seront expérimentées. Une coopération avec la région Nord Pas de Calais est en cours de définition.

2-**L'élaboration sociale d'indicateurs locaux de bien être** en prenant comme point focal le domaine des services à la personne, plus spécifiquement ce qui concerne les problèmes afférents à la petite enfance et aux personnes âgées dépendantes. Le projet ne se limite cependant pas à ces questions.

3-**Une réflexion approfondie sur les procédures de construction sociale des indicateurs** associant élus des différentes collectivités, cadres, employés des services administratifs et citoyens. Une enquête sur les procédures appliquées par différentes collectivités territoriales au plan international sera menée.

□ PEKEA dans ce cadre organise un **séminaire international en décembre 2008 sur ce thème des Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés**. Il pourra être l'occasion d'une rencontre du collectif FAIR, et sera sans doute organisé avec le soutien de l'OCDE.

□ **PEKEA est partenaire du projet INTERREG** porté par l'Institut Européen pour l'Economie Solidaire (INEES) : **Des indicateurs de bien-être pour un territoire solidaire et responsable**.

□ PEKEA anime un « **Club des Gouvernements Locaux** » qui a vocation à s'étendre en France mais également à l'étranger. Une journée de rencontre et de débat sera organisée le 20 juin 2008 dans les locaux de l'ISMEA à Paris.

PEKEA, Maison du Ronceray, 110 rue de la Poterie, 35200 Rennes, France,
Tel/fax +33(0)2 99 86 17 35 ongpekea@yahoo.fr
<http://www.pekea.org>



Un besoin d'adaptation conceptuel

Ce projet d'indicateur alternatif répond au besoin ressenti par les collectivités locales en Amazonie de disposer d'un outil synthétique de pilotage et d'évaluation dans le domaine du développement durable. Le défi conceptuel et empirique auquel cet indicateur répond est l'adaptation de la philosophie du développement (ou bien-être) durable à la réalité particulière du contexte amazonien. La prise en compte du rôle central de la forêt dans le système socio-économique en Amazonie, ainsi que l'intégration des valeurs propres à la société amazonienne nécessitent une réflexion préalable sur ce que signifie la richesse et le bien-être durable dans cette région. Cet indicateur met résolument en question l'idée d'un modèle unique de développement et illustre comment les particularités régionales peuvent être intégrées dans les outils d'analyse du développement durable.

Identifier et mesurer la richesse

La richesse sur laquelle repose le développement et le bien-être en Amazonie dépasse les richesses monétaires, telles qu'exprimées par les flux enregistrés par le PIB ou par les stocks de capital mesurés en termes financiers. Ces derniers ne rendent pas compte du fait que la création et la préservation de la richesse en Amazonie doivent nécessairement articuler les relations étroites entre 1) les ressources naturelles, 2) l'exploitation économique de ces ressources, et 3) la qualité de vie qui en résulte pour la population amazonienne. Autrement dit, la richesse en Amazonie dépend du bon fonctionnement d'un système composé par ces trois éléments, une vision qui se retrouve dans le concept de « florestania », la réponse amazonienne à l'idée plus urbaine de la citoyenneté.

L'indicateur conçu permet de quantifier les différents éléments du mode de développement le plus adapté en Amazonie. Sur le plan méthodologique, la particularité de ce mode de développement a conduit à une distinction au sein de chaque sous-dimension de l'indicateur (voir la liste ci-dessous) des zones urbaines et rurales : les conditions socio-économiques dans ces deux sphères étant tellement différentes qu'une approche unique d'évaluation ne permettrait pas de rendre compte de la diversité amazonienne.

Coopération internationale et participation locale

L'atout de cet indicateur est non seulement qu'il invite à repenser ce que signifie « développement » et « richesse » au niveau local, mais est aussi lié à l'originalité de la méthode de sa conception. Le

besoin politique du gouvernement de l'état de l'Acre a en effet conduit à une collaboration internationale sous la direction de la Fondation France-Libertés, qui regroupe différents organismes au Brésil et en France. Ces échanges internationaux sont complémentaires à des consultations intensives auprès des acteurs locaux. Ce sont eux qui permettront de valider et légitimer le choix des variables retenues dans l'indicateur, et les pondérations.

La structure de l'indicateur

L'indicateur est composé des trois dimensions du développement durable. Au sein de ces trois dimensions, sont répertoriés différentes sous-dimensions reflétant les divers aspects de chaque dimension. Ensuite, sont identifiées pour chaque sous-dimension des variables qui reflètent la réalité a) dans les agglomérations urbaines et b) hors des agglomérations urbaines.

Développement économique équitable

- 1.1 Niveau de vie moyen.
- 1.2 Pauvreté.
- 1.3 Emploi et chômage.
- 1.4 Valorisation économique soutenable de la forêt.
- 1.5 Inégalité des ressources économiques.
- 1.6 Balance commerciale des certains biens fondamentaux.

Développement humain et social

- 2.1 Education.
- 2.2 Santé.
- 2.3 Accès à des services de base.
- 2.4 Inégalités Hommes/Femmes.
- 2.5 Qualité des institutions politiques et administratives, ampleur de la démocratie participative et de la société civile.
- 2.6 Sécurité publique et justice.

Dimension environnementale

- 3.1 Développement soutenable des forêts (hors biodiversité).
- 3.2 Développement soutenable de l'agriculture.
- 3.3 Développement soutenable des ressources hydriques.
- 3.4 Préservation de la biodiversité
- 3.5 Déchets et recyclage
- 3.6 Emissions de dioxyde de carbone
- 3.7 Qualité des sols et désertification

